



JUIN 2024

LE VALMAINOIS



Valmainoises, Valmainois,

L'année 2024 a commencé comme l'année 2023 avait fini, sous la pluie. Des mois et des mois de pluie qui, certes était la bienvenue afin de remonter le niveau de notre nappe phréatique mais qui ont fini par plomber le moral des Français et de nos concitoyens. A l'aube de la saison estivale, nous attendons enfin le soleil pour se projeter vers un été radieux.

Comme elle avait été annoncée, l'année 2023 a été difficile sur le plan économique, les prix ont flambé, notre pouvoir d'achat a fortement diminué. De nombreux projets annoncés n'ont pas pu être réalisés. La conjoncture économique n'étant pas propice aux dépenses folles, nous avons été prudents.

Cependant, nous ne sommes pas restés à rien faire, des aménagements ont été réalisés autour de l'aire de jeux, près des écoles, d'autres sont encore à venir. La réfection de l'éclairage public s'est poursuivie. Une dernière tranche de travaux est prévue en 2024 sur Epineux; la commune de Val-du-Maine sera alors entièrement pourvue en LED. L'atelier communal d'Epineux a été totalement refait. Le logement au-dessus de la MAM à Epineux aurait dû être achevé en fin d'année 2023. De nombreuses complications ont retardé cette échéance. Ces travaux sont longs et laborieux et les coûts bien trop élevés pour une réhabilitation d'un logement mais ils étaient devenus nécessaires parce que ce bâtiment abrite également la MAM et la garderie. L'achat d'un terrain à côté du cimetière de Ballée s'est concrétisé au deuxième semestre 2023, il permettra son agrandissement et la mise en place de columbariums et jardin des souvenirs. Nous avons prévu pour la fin d'année 2023 des travaux d'aménagement rue Croix-de-Pierre à Epineux. Après analyse du réseau d'eaux pluviales, il s'avère que celui-ci est vétuste et demande une révision. Ces travaux ainsi que ceux de la rue de Commeré et du Boischaud, réseaux d'Eaux Pluviales et d'Eaux Usées, sont prévus au 2ème semestre 2024. Le cheminement qui mènera du complexe scolaire à la salle de sport est également à l'ordre du jour. D'autres aménagements pour piétons sont envisagés.

Avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) nous avons travaillé sur la réhabilitation du presbytère pour y faire, entre autres, une maison de santé. Plusieurs scénarios nous ont été présentés, l'un d'entre eux a retenu notre attention. Les coûts d'une réhabilitation n'ont pas été évoqués. Ils seront évidemment très importants. D'où notre interrogation : doit-on envisager ces travaux sans savoir si nous aurons un jour un nouveau médecin ?

Concernant la plupart de ces projets de 2024, je reste prudent sur les dates parce que les études et devis tardent à venir, indépendamment de notre volonté.

2024 sera également axée sur la sécurité et le respect d'autrui. Qu'est-ce que le respect ? Respecter, c'est penser et agir positivement avec autrui comme avec soi-même. Respecter implique de se soucier de l'impact de nos actes. Comme je l'avais évoqué lors des vœux du Maire, il y a trop d'incivilités : la vitesse excessive dans les bourgs, les stationnements abusifs et non réglementaires, les chiens qui sont laissés en divagation, les déjections canines...Des arrêtés ont été pris pour les faire cesser ! (cf avant dernière page).

Bref, beaucoup de travail en perspective tout en respectant des budgets toujours plus complexes à tenir.

Je terminerai par dire un grand merci à Philippe, l'agent technique présent sur Epineux depuis 33 ans. Il nous quittera pendant l'été. Il a bien mérité les grandes vacances qui se dessinent devant lui. Je souhaite également la bienvenue à Sébastien qui le remplacera dans ses fonctions.

*Le Maire,
Stéphane DESNOË*

Etat-Civil

Naissances



2023 :

MÉNAGÉ Lenzo le 4 novembre 2023

2024 :

LAMBERT Délya le 23 janvier 2024

Mariages



2023 :

WEXSTEEN Aymeric & HUBERT Charlotte le 8 juillet 2023

BALU Julien & BOURDAIS Séverine le 15 juillet 2023

Décès

2023 :

LE MORVAN Pierre le 4 janvier 2023

LAUNAY Emile le 21 janvier 2023

HAMONIC Jean-Pierre le 17 mars 2023

COMPAIN Edith le 26 avril 2023

BOUVET Georges le 5 mai 2023

HAVARD Béatrice le 27 juillet 2023



GUYARD Roger le 10 août 2023

PUISSET Mickaël le 17 octobre 2023

DUFEUTRELLE Pierre le 14 novembre 2023

2024 :

GEOFFROY D'ASSY Xavier le 29 avril 2024

MONTALAND Bernard le 30 avril 2024

6 naissances en 2023 ; 3 naissances en 2024
; 6 mariages en 2023 ont été recensés.
Nous publions uniquement ceux dont nous avons
obtenu l'autorisation

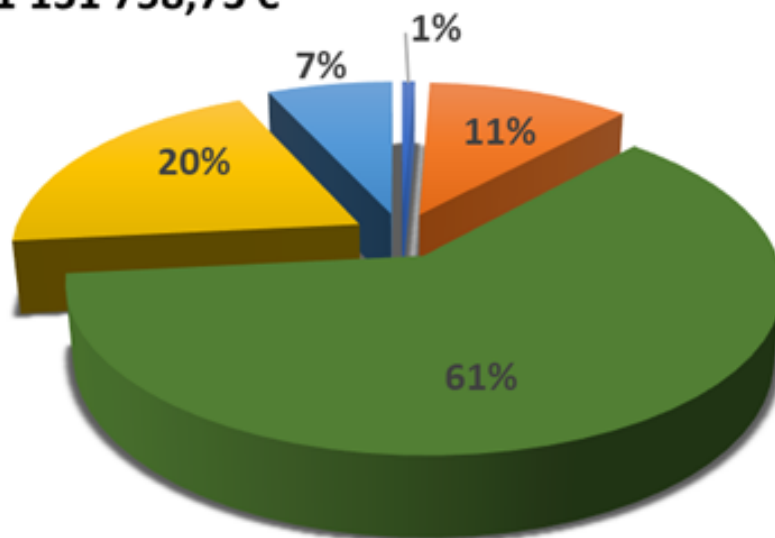
† Cimetière

Dans les cimetières de Ballée et d'Epineux-le-Seguin, nous constatons que des concessions sont en état d'abandon ou expirées. Elles sont identifiées par une pancarte posée à côté de la tombe. Nous ne sommes pas en mesure de contacter les familles car nous ne les connaissons plus. Si vous pensez pouvoir nous apporter de l'aide pour les identifier, merci de contacter la mairie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET COMMUNAL

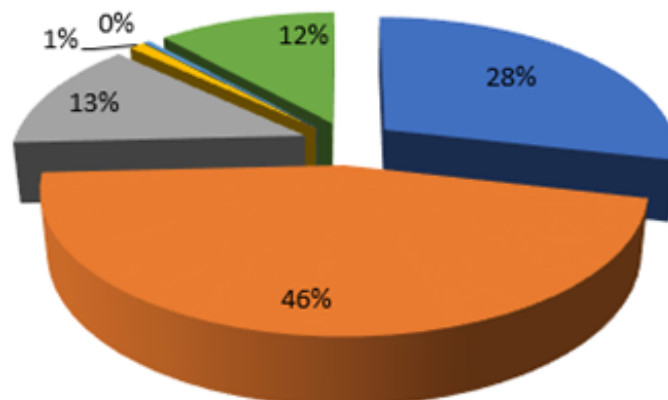
SECTION DE FONCTIONNEMENT 2023

Recettes : 1 131 758,73 €



- Atténuations de charges (remboursement de charges salariales) : 7 908,83 €
- Produits des services (concessions cimetières, redevances cantine garderie etc...) : 125 797,35 €
- Impôts et taxes : 696 519,88 €
- Dotations, subventions, participations : 223 761,04 €
- Autres produits (loyers, cessions et autres) : 77 771,63 €

Dépenses: 889 233,46 €



- Charges à caractère général (eau, matériel, électricité, gaz, carburants, services extérieurs,,,) : 254 171,06 €
- Charges de personnel : 405 705,72 €
- Autres charges de gestion courantes (indemnités, subventions et organismes) : 113 363,67 €
- Charges financières (intérêts d'emprunt) : 8 671,47 €
- Atténuation de charges et dotation aux provisions : 3 706,00 €
- Transfert entre section-amortissements + cessions : 103 615,54 €

Soit un excédent pour l'exercice 2023 :	242 525,27 €
Reprise excédent reporté :	704 570,84 €
Résultat global 2023 :	947 096,11 €

SECTION INVESTISSEMENT 2023

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
040	Ecriture de cession	22 930,40 €
16	Emprunts et dettes (remboursement de capital)	84 642,25 €
20	Enfouissement de réseaux, concessions licences	32 145,49 €
21	Aménagements divers	39 076,96 €
23	Tavaux réalisés et terminés en 2023	
	Local technique Epineux	46 805,48 €
	Programme voirie	17 589,60 €
	Bâtiments communaux (travaux)	15 843,71 €
	Aire de jeux - allée	4 866,00 €
23	Travaux en cours	
	Logement communal Epineux	142 267,24 €
	Aménagement cimetière	3 824,40 €
	Panneaux de signalisation	723,60 €
TOTAL DEPENSES		410 715,13 €
RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotation, fonds divers (FCTVA, Taxes d'aménagement, Excédent de fonctionnement)	118 808,10 €
13	Subventions :	
	Etat	34 980,31 €
	Région	6 885,30 €
	Département	22 621,00 €
	Autres établissements	0 €
040	Amortissements et immobilisations	103 615,54 €
TOTAL RECETTES		286 910.25 €

Soit un déficit pour l'exercice 2023 de 123 804,88 €

Reprise déficit reporté de -48 719,06 €

Résultat global 2023 déficit de -172 523,94 €

TRAVAUX TERMINÉS EN 2023

AIRE DE JEUX :

Aménagement d'une aire de jeux avec une allée accessible aux personnes à mobilité réduite, pour un coût total de 54 193,25 € HT soit 65 031,90 € TTC

• Subvention DETR : 16 199,48 €

• CAF : 10 751,00 €

• Région : 10 838,25 €

Total recettes de 37 288,48 €

Reste à charge 16 904,77 € HT

RENOVATION DU LOCAL TECHNIQUE D'EPINEUX-LE-SEGUIN :

Démolition totale de l'existant, reconstruction en bardage bois avec couverture en bac acier, avec l'installation d'une porte sectionnelle et porte de service. Des travaux d'électricité ont été nécessaires pour la sécurité des biens et des personnes ainsi que l'aménagement d'un point d'eau pour les agents techniques **pour un coût total de 38 432,57 HT soit 46 119,08 € TTC**

- Subvention DETR : 8 597,68 €
- Reste à charge 29 834,89 € HT

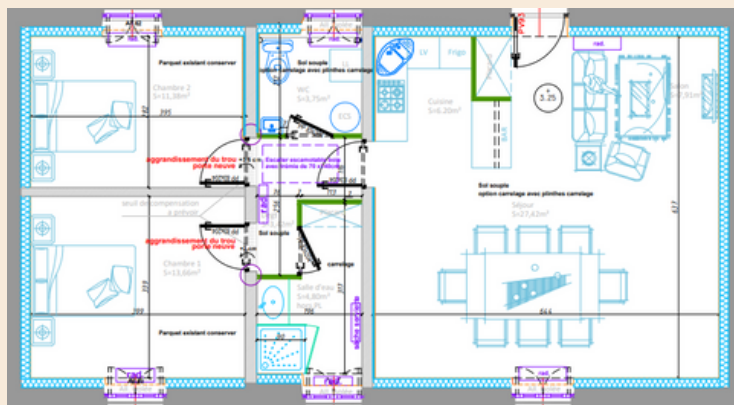
TRAVAUX EN COURS

RÉNOVATION ET AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT LOCATIF COMMUNAL A ÉPINEUX-LE-SEGUIN :

Rénovation comprenant 7 lots pour l'amélioration énergétique du logement, **pour un coût total de 195 994,00 € HT soit 235 192,87 € TTC**

- Subvention DSIL : 34 615,00 €
- Fonds de concours CCPMG : 10 000,00 €
- Subvention conseil départemental : 45 200,00 €

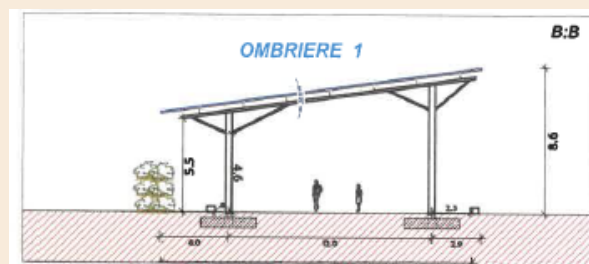
Total recettes de 89 815,00 €
Reste à charge 106 179,00 € HT



INSTALLATION D'UNE OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE OUVERTE À L'INVESTISSEMENT CITOYEN

En partenariat avec la Société Energie Mayenne, la commune va installer une centrale solaire en ombrière sur le terrain de pétanque. Cela ne coûtera absolument rien à la commune. Il rapportera un petit loyer annuel. Ce projet aurait pu être pensé autrement et être financé par la commune mais l'investissement était beaucoup trop important pour que nous le supportions. La demande était de couvrir le terrain, l'objectif est atteint. Nous apportons également notre contribution à la production d'énergie renouvelable.

Cette installation solaire couvrira une superficie de 1303 m² d'une puissance de 277 KWc. Elle représente ainsi une production d'électricité de 303 000 KWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 300 habitants, hors chauffage.



Pour porter ces projets de centrales solaires, la Société Énergie Mayenne a choisi trois partenaires expérimentés et qui partagent ses valeurs : le mouvement national de l'énergie citoyenne Énergie Partagée, la coopérative d'électricité 100 % renouvelable et locale Enercoop Pays de la Loire et l'entreprise Seeyousun, spécialiste technique d'installations photovoltaïques.

Les citoyens de Val-du-Maine peuvent participer à cette transition énergétique et investir dans les centrales solaires de leur territoire dont celle de leur commune. Ils peuvent alors devenir sociétaire d'Enercoop Pays de la Loire et bénéficier d'une réduction d'impôt de 18 à 25% ou/et devenir actionnaire d'Énergie Partagée qui vise un objectif de rentabilité de 4% par an.

Les personnes souhaitant investir sont invitées à se rendre sur www.semenergie53.fr pour obtenir toutes les informations nécessaires à leur souscription.

Vie du Village

A l'école



Un projet jardin a été réalisé par les élèves de maternelle à l'arrière de l'école.



Du 26 janvier au 3 février, les élèves de CM sont partis à la montagne et ont participé à une sortie **ARVA** - (appareil de recherche de victimes d'avalanche)



Initiation aux sports paralympiques

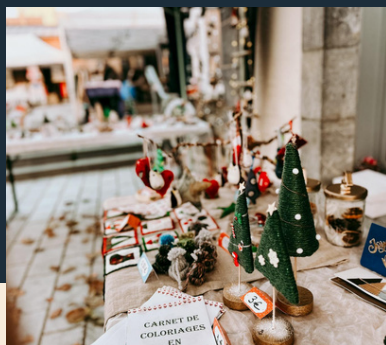


Projet arts plastiques avec l'artiste plasticienne Monique Bréteché. Les quatre classes ont participé à ce projet.

Vie du Village

L'Association de Parents d'Élèves

L'APE a organisé le traditionnel marché de Noël le 2 décembre 2023 ainsi que le carnaval : Ballée Mask le 17 février dernier.



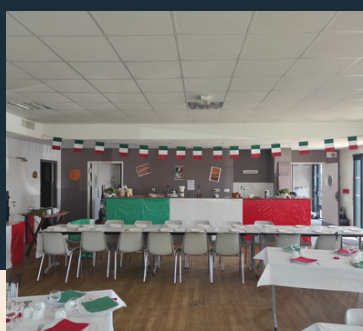
L'amicale des Sapeurs Pompiers de Ballée

Comme chaque année, les pompiers ont organisé un loto qui s'est déroulé le 6 avril 2024



Le Comité d'Animation de Ballée

Le CAB a organisé une soirée italienne le 13 avril dernier à la salle des fêtes d'Epineux le Seguin



Vie du Village



Le Comité des fêtes d'Epineux le Seguin a organisé un marché de producteurs locaux le 25 août 2023.
Prochaine édition le 23 août 2024, la veille de l'assemblée communale.



Repas de printemps du Club du Bon Accueil le 16 mai 2024



La Boule Balléenne se réunit le mercredi et samedi après-midi à partir de 14h

AS Ballée Pétanque



Premier concours à Val-du-Maine, le premier week-end de mars 2024 avec 25 Jeunes au rendez-vous et 70 Seniors.

Premier championnat départemental et premier titre pour nos jeunes filles qui représenteront nos couleurs au championnat de France le dernier week-end de juin 2024.

Les Associations

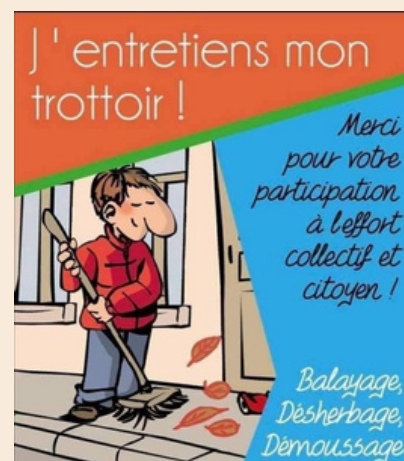
Nom de l'association	Président	Adresse e-mail	Téléphone
AFN ACPG	Louis COMMERE		02 43 98 44 84
Alerte Sportive Balléenne (foot)	Olivier DAVOUST	asballeefoot53@orange.fr www.facebook.com/asballee	06 75 38 16 84
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Sébastien BLANCHE	sebastienblanche@orange.fr	06 27 25 12 68
A.P.E. (Amicale des Parents d'Elèves)	Aline COTTEREAU Jessica ROUZIERE	aline.fred@wanadoo.fr cognard.jessica@orange.fr https://m.facebook.com/people/APEecoleval-du-maine	06 31 62 79 06 06 76 48 53 72
Club du Bon Accueil	Marcelin HUET	marcellin.huet@wanadoo.fr	02 43 98 65 08
Club des Bleuets	Guy BOISSÉ	guy.boisse@gmail.com	06 14 18 71 93
CAB (Comité d'Animation de Ballée)	Nadia FREULON	freulon.thierry@wanadoo.f r	02 43 98 61 24
Comité des Fêtes d'Epineux	Mickaël DUBOIS	mickaeldubois@orange.fr	06 99 26 82 93
Esculape	Thérèse DIXNEUF	esculape53ffme@gmail.com https://escaladeenmayenne.fr/	
GDON	Robert FERRAND		02 43 98 43 34
Gymnastique volontaire d'entretien	Annie FOLLIOU	annie.folliot@orange.fr	02 43 58 35 71
La Boule Balléenne	Gérard BRECHAUD	brechaud.gerard@orange.fr	
AS Ballée Pétanque	Gaël FOUASSIER	asballeepetanque@outlook.fr https://www.facebook.com/asballeepetanque/	06 46 90 14 73
Tennis de Table (St Loup/St Berthevin)	Pascal MONGAZON	pascal.marijo@orange.fr https://www.ussbstloupptt.com https://www.facebook.com/p/US-Saint-Berthevin-Saint-Loup-53	06 07 19 26 18
La P'tite Asso (foyer des jeunes)	Grégoire ABRAHAMSE	gregoire.abrahamse@laposte.net	Maël MONGAZON 07.66.45.58.36
Phoenix de Linières	Cédric BOULANGER	phoenix@linieres.fr https://www.facebook.com/chateaudelinier	06 12 41 17 23

Petits rappels de quelques devoirs de citoyens

Merci d'assurer le nettoyage des trottoirs et caniveaux devant chez vous ; pour cela, n'utilisez pas de produits dangereux mais uniquement de l'huile de coude et des outils appropriés.

Egalement, merci de bien vouloir veiller à la propreté des descentes des eaux pluviales.

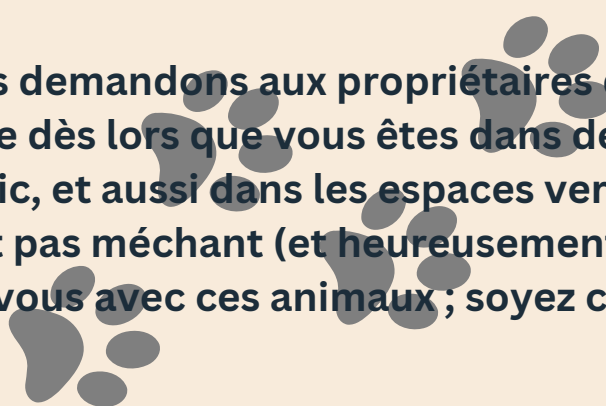
En cas de neige, pensez à balayer ; et si verglas, mettre un peu de sel ou de sable ! **(Arrêté municipal n°31-2023)**



Tout véhicule à moteur qui reste stationné, sans bouger, à la même place sur le domaine public, pendant plus de 7 jours, peut faire l'objet d'une amende. Il s'agit là d'un stationnement abusif. Peuvent également être passible d'une amende, les véhicules non assurés ou ceux dont la date du contrôle technique est dépassée. **(Arrêté municipal n°29-2023)**



Nous demandons aux propriétaires de chiens de bien vouloir les tenir en laisse dès lors que vous êtes dans des lieux publics ou privés ouverts au public, et aussi dans les espaces verts de la commune. Même si votre chien n'est pas méchant (et heureusement), tout le monde n'est pas aussi à l'aise que vous avec ces animaux ; soyez compréhensifs !



Par ailleurs, la présence de déjections canines est de plus en plus fréquente sur les trottoirs et autres parties du domaine public. Mesdames et Messieurs, avant de partir vous promener avec votre animal, pensez à prendre un sac papier ou plastique afin de ramasser les éventuels « petits cadeaux » qu'il pourrait laisser sur la voie publique. Convenez qu'il n'est jamais agréable de se retrouver avec une chaussure souillée ! **(Arrêté municipal n°27-2023)**



Merci à vous !

Vie Pratique

Mairie principale

Lundi : 09h à 12h30 - 14h à 17h
Mardi : 09h à 12h30 - 14h à 18h30
Mercredi : 09h à 12h30 - 14h à 17h
Jeudi : 09h à 12h30
Vendredi : 09h à 12h30
Samedi : 10h à 12h00
02 43 98 42 34

Mairie annexe

Vendredi : 14h00 à 17h30
02 43 98 43 45

La Poste

Lundi : Fermée
Mardi : 09h à 12h30
Mercredi : 09h à 12h30 - 14h à 17h
Jeudi : 09h à 12h30
Vendredi : 09h à 12h30
Samedi : 10h à 12h00

Boulangerie-Pâtisserie

Lundi : Fermée
Mardi : 7h-13h30, 15h30-19h
Mercredi : 7h-13h30, 15h30-19h
Jeudi : 7h-13h30, 15h30-19h
Vendredi : 7h-13h30, 15h30-19h
Samedi : 7h-14h
Dimanche : 7h-13h
02 43 64 86 94

VIVECO

Ouvert 7jours/7 de 8h30 à 13h et de 15h à 20h30
07 60 00 49 41

Restaurant le Val des Loups

du lundi et vendredi de 08h à 15h30
02 43 02 68 33

Retrouvez toute l'actualité de la commune via:

le site internet : www.mairiedevaldumaine.fr

l'application smartphone : Intramuros

la page Facebook : Mon petit village de Ballée

